



AUTREMENT DIT

REPORTAGE Les parcs naturels de la région Rhône-Alpes fédèrent les habitants pour qu'ils produisent leur propre électricité. La première « centrale villageoise » a été inaugurée cet hiver dans le parc du Pilat

Une « centrale villageoise » parie sur l'énergie solaire

LES HAIES (Rhône)

De notre correspondant

Serpentant entre les vignobles plantés sur les coteaux plongeant abruptement vers le Rhône, la route débouche enfin sur un plateau. Bâties sur la côte désormais en pente douce, les maisons de la commune des Haies n'ont plus pour horizon lointain que le sommet enneigé du mont Pilat. Rien ici ne vient éclipser la course du soleil. « *C'est l'emplacement idéal* », diagnostique Claude Bonnel, premier adjoint de ce village de 780 habitants.

Cet électromécanicien retraité a équipé le toit de sa maison de panneaux photovoltaïques. Comme des milliers de Français, il revend sa production à EDF, et compte rentabiliser son investissement en une décennie. C'est un pionnier, à l'image d'Hervé Cuilleron, habitant d'une commune voisine. Sur sa voiture, il a posé des autocollants antinucléaire. Et sur sa toiture, lui aussi, un panneau solaire. « *Je chauffe mon eau six mois par an. Et cela depuis plus de vingt ans*, sourit-il. À

l'époque, on m'a pris pour un utopiste! » Aujourd'hui, il préside la SAS Centrales villageoises de la région de Condrieu, une initiative innovante qui défend un modèle de développement à partir de l'énergie photovoltaïque dans une démarche de gouvernance, de valorisation paysagère, de maîtrise énergétique et d'investissement partagé.

Aux Haies, on chauffe depuis longtemps la salle des fêtes par géothermie. Et la

commune a décidé de couper l'éclairage de la voie publique entre 23 heures et 6 heures du matin. Question d'économie. Mais cet hiver, les toits courant sur la salle polyvalente et la mairie se sont parés de panneaux. Tout comme ceux de la cantine scolaire et de l'école. La centrale villageoise a vu le jour à l'initiative du parc naturel régional du Pilat. « *Nous en avons eu l'idée en 2010*, raconte Noémie Poize, chargée de mission à Rhône-Alpes énergie environnement, partenaire des parcs naturels de la région. *Ils étaient sollicités par des opérateurs privés souhaitant occuper le foncier agricole avec des fermes photovoltaïques. Nous avons alors imaginé de produire des énergies renouvelables plus vertueusement, en prenant en considération l'impact paysager, en générant des retombées économiques locales, et en impliquant les citoyens.* »

Des réunions publiques sont alors organisées dans la communauté de communes de Condrieu. Et c'est le village des Haies qui est retenu pour expérimenter le dispositif sur ce territoire. En plus des bâtiments communaux, une dizaine de propriétaires proposent alors de louer leur toit. Quatre seulement seront retenus, en tenant compte de l'orientation, de la solidité de la charpente, des obstacles visuels ou de la possibilité de raccorder l'installation aux réseaux d'électricité, sous-dimensionnés en zone rurale. « *Nous savions bien que cela ne nous rapporterait pas grand-chose, à peine 150 € par an* »,



témoigne Jean-Pierre Bony. Ce retraité ne s'en soucie pas. Si sa fille, « *la patronne de la maison* », a décidé de s'engager, c'est « *pour le bien de la communauté* ».

Même discours chez les Bourget, quelques maisons plus haut, où les panneaux encastrés dans la toiture se remarquent à peine. Voilà vingt-cinq ans que la famille en quête de sens a quitté Lyon pour s'installer à la campagne. Ils étaient tombés de haut le jour où on les invita à venir chercher des pastilles d'iode à la pharmacie... « *La centrale nucléaire de Saint-Alban est à dix kilomètres de chez nous* », soupire Yves Bourget. « *Désemparée* », la famille ne savait « *que faire. Sinon baisser notre propre consommation d'électricité.* »

Lorsque l'occasion d'entreprendre une action impliquant tout le village s'est présentée, ils n'ont pas hésité à mettre à disposition leur maison bardée de bois. « *Le temps de poser les panneaux et d'installer l'onduleur a été autant l'occasion d'entamer la conversation* », explique ce cinéaste. Car pour nombre d'habitants, « *il a fallu démontrer la solidité du projet*, rapporte Hervé Cuilleron. *Beaucoup étaient dubitatifs. Certaines entreprises ont donné une mauvaise image de la filière, en posant des installations qui ne fonctionnaient pas, ou en provoquant des fuites de toiture* », explique le président ●●●



●●● de la société par actions simplifiées (SAS), porteuse de la « centrale villageoise ».

« Il y a eu moins de monde aux réunions publiques lorsque l'on a commencé à parler d'argent, rit le premier adjoint. Mais dès que cela s'est concrétisé, certains sont venus voir s'ils pouvaient se joindre au mouvement. » Après les travaux menés par des entreprises locales l'an passé, tout un chacun a pu voir sur Internet le relevé quotidien de production d'électricité de la centrale couvrant 523 m² de toitures, équivalente à la consommation d'une trentaine de foyers. « Les gens ont pris conscience qu'il est possible d'être acteur, en soutenant une initiative qui ne coûte rien à la collectivité », souligne Yves Bourget, qui a mesuré la conversion des esprits en réalisant un court métrage.

« Ce projet unifie le village, c'est une entreprise collective », confirme une habitante, Fany, qui a souscrit pour chaque membre de sa famille une action à cinquante euros de la première « centrale villageoise » à avoir vu le jour en France. Ainsi, 47 500 € ont été récoltés auprès de 166 actionnaires, pour moitié résidents de la communauté de communes de Condrieu. Des sociétés locales d'investissement ont permis de constituer la trésorerie. Et un prêt de 130 000 € auprès de La Nef, une coopérative de finances solidaires, a bouclé le tour de table, finançant l'achat de panneaux allemands à un tarif de gros. « À un taux affreusement haut, regrette Hervé Cuilleron. Mais c'est la seule banque qui ait accepté de nous suivre. Un comble ! Il existe peu d'entreprises assurant un revenu minimum annuel de 20 000 € pendant vingt ans, durée de notre contrat avec ERDF... Les risques sont absolument nuls », assure-t-il.

Avec un scénario médian, la SAS estime pouvoir rémunérer les actionnaires à hauteur de 3 %, à partir de la troisième année. Mais les ambitions sont plus élevées qu'un simple placement financier. « Nous avons choisi une gouvernance coopérative. Un actionnaire, une voix, explique Hervé Cuilleron. C'est un vrai engagement citoyen. » Nombre d'habitants ont d'ailleurs souscrit des actions pour leurs enfants ou leurs petits-enfants. C'est que la société ne compte pas s'arrêter à ce coup d'essai.

Le plus dur est fait, avec la création de la SAS, dont le capital peut facilement être accru pour porter d'autres projets. Il est déjà question d'équiper les toits de Condrieu, la commune voisine. « Pourquoi pas une cinquantaine de maisons, envisage même Noémie Poize. Il est toujours plus facile de trouver des investisseurs lorsqu'une première phase a abouti avec succès. La SAS a été conçue pour pouvoir porter d'autres projets de production d'énergies renouvelables, par méthanisation, grâce à des éoliennes ou de petits barrages. » Autour de Condrieu, la transition énergétique a débuté.

BÉNÉVENT TOSSIER

La commune a décidé de couper l'éclairage de la voie publique entre 23 heures et 6 heures du matin. Question d'économie.

« Nous avons choisi une gouvernance coopérative. Un actionnaire, une voix, explique Hervé Cuilleron. C'est un vrai engagement citoyen. »



REPÈRES

HUIT « CENTRALES VILLAGEOISES »

● Huit « centrales villageoises » doivent voir le jour dans les prochaines années. Elles sont situées dans cinq parcs naturels de la région Rhône-Alpes (baronnies provençales, massif des Bauges, monts d'Ardèche, plateau du Vercors-Trièze, Pilat). Après Les Haies, la prochaine devrait

être inaugurée au mois d'avril, en Savoie.

RENS. : www.centralesvillageoises.fr.

● Accompagné par Rhône-Alpes énergie environnement, le programme commence à faire tache d'huile. Trois autres projets sont en germe dans le Queyras et le Lubéron, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Et l'agence entend diffuser son modèle dans tous les territoires ruraux qui en feraient la demande.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

BÉNÉVENT TOSSIER

Cet hiver, les toits couvrant la salle polyvalente et la mairie des Haies se sont parés de panneaux photovoltaïques.

IDF

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur